Administration Communale – Nouveaux Horaires

Dès le 1er juin 2019, nous vous rendons attentifs que les horaires du bureau communal ont été modifiés comme suit:

- Lundi : **de 18h à 18h30**
- Mardi : de 9h à 11h30

Merci d'en prendre bonne note.

La Secrétaire

FestiBoc – Edition 2019 – A ne pas rater !

BULLETIN D'INFORMATION

COMMUNE DE BOFFLENS

Photo prise le 20.03.19 par Mme Milca Urfer

Juin 2019

5ème Edition de la Fête de la Merveille

Le vendredi 26 avril, les 7 kilos de pâte qui avaient été fabriqués la veille ont été transformés en petites boules, pour être ensuite étendues par des mains agiles, avant de passer dans le bain de la friteuse.
Le samedi d'autres pâtisseries sucrées et salées ont été confectionnées par le petit nombre d'abeilles que compte la ruche de Bofflens.
Mais toutes ont donné le meilleur de leur nectar, pour ravir les papilles de tous les visiteurs curieux ou gourmands, qui ont bravé le temps pluvieux de ce dimanche 28 avril, pour venir nous rendre visite à la grande salle du village.

Un grand merci à toutes les abeilles et à toutes les personnes qui sont venues nous aider à la fabrication, ainsi qu'à la mise en place de la salle, sans qui cette 5ème Fête de la Merveille n'aurait pas pu avoir lieu.

*** Les Paysannes Vaudoises de Bofflens ***

(manque Mme Thérèse Fiechter - photo prise par Francine Berthoud)

Entretien de la Place Chaumy – Appel à candidature

Nous recherchons une personne possédant un tracteur-tondeuse, afin de s'occuper de la tonte de la Place sur Chaumy. Merci d'envoyer votre candidature par émail ou de la déposer dans la boîte à lettres du bureau communal.

Informations Importantes concernant les travaux de la Route

(photo prise pendant les travaux)

Merci de prendre note que le tronçon de route depuis la croisée Arnex-Agiez, jusqu'à la Place du Battoir, sera fermé à la circulation du 17 juin au 26 juillet 2019.

De ce fait, la ligne de bus Orbe-Croy-Vaulion sera également supprimée le temps des travaux. Les bus scolaires ne sont pas concernés par cette modification.

En cas de questions, n'hésitez pas à contacter M. Christophe Mégroz, municipal des routes, au 079/ 342 23 40.

***

Nous profitons pour informer les propriétaires qu'en cas de modification de l'introduction de l'eau sur vos parcelles, il sera nécessaire d'installer un réducteur de pression d'eau durant les travaux. Merci de bien vouloir contacter M. Renaud Besson, municipal des eaux, au 078 / 803 02 94.

Prochaines Manifestations

- ✓ 14 & 15 juin, sur Chaumy : FestiBoc
- ✓ 28 & 29 juin, sur Chaumy : Tour de Jeunesse
- ✓ 1er août, sur Chaumy : Fête Nationale